

« **Dieu veut** établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. »
(Notre-dame, le 13 juillet 1917)

Samedi prochain, 6 novembre 2021 : 1^{er} samedi du mois

Méditation proposée :	2 ^e mystère joyeux : La visitation Version internet, cliquez ICI Version PDF, cliquez ICI Autres méditations, cliquer ICI .
Offrir ce 1 ^{er} samedi pour réparer :	les blasphèmes contre la virginité de la Très Sainte Vierge

Lettre de liaison n° 127 (3 novembre 2021)

1^{re} partie : Le message de Fatima

En expliquant aux trois petits bergers comment faire des sacrifices, l'Ange leur confia un point particulièrement important. Il leur dit : « *De cette façon [c'est-à-dire en offrant des sacrifices pour la conversion des pécheurs], vous attirerez la paix sur votre patrie.* »

Lors de l'apparition précédente, il s'était présenté comme étant l'ange de la paix (voir [lettre de liaison n° 123](#)). Ici, il affirme que, par l'offrande des sacrifices de la vie quotidienne, nous pouvons obtenir la paix pour notre pays. Peut-il y avoir quelqu'un de plus autorisé pour nous indiquer comment retrouver la paix ? Or cette paix que nous désirons tant, un envoyé du Ciel nous indique un moyen à notre portée pour l'obtenir. Qu'attendons-nous pour suivre ses recommandations et ainsi obtenir la paix ?

L'ange gardien des nations

Ensuite l'Ange révèle qu'il est l'ange gardien du Portugal : « *Je suis son ange gardien, l'ange du Portugal.* » Voilà un nouvel enseignement d'une grande importance : d'une part, il rappelle l'existence des anges gardiens ; d'autre part, il affirme que, non seulement les hommes, mais aussi les nations ont un ange gardien. Ainsi Dieu créa les anges. Il confia à certains d'entre eux le soin de veiller sur les nations, et à l'un d'eux de veiller plus particulièrement sur la paix dans le monde. Dieu Lui-même se penche avec amour sur les besoins de nos patries et les met sous la protection d'un ange gardien.

Et quel est le rôle de cet ange gardien des hommes ou des nations ? Saint Thomas enseigne que les anges « *sont les messagers dont Dieu se sert pour administrer le reste de son œuvre* ». La raison principale est la suivante : « *La providence du gouvernement divin a voulu que l'homme, aux pensées et aux volontés si changeantes et si fragiles, soit assisté, dans sa marche vers le ciel, par un des esprits bienheureux à jamais fixé dans le bien.* » (*Somme Théologique*, Ia pars, q. 113, a. 1) C'est pourquoi « *les bons anges peuvent être envoyés par Dieu en ministère auprès des hommes, Dieu se servant de leur action auprès des hommes pour promouvoir le bien de ces derniers, ou pour l'exécution de ses conseils à leur endroit.* » (*Somme Théologique*, Ia pars, q. 112, a. 1)

Comment agissent les anges ? Saint Thomas répond : « *L'ange ne peut pas changer la volonté de l'homme en agissant sur elle directement* » (*Somme Théologique*, Ia pars, q. 111, a. 2), mais il peut « *agir sur l'imagination de l'homme et sur ses autres facultés sensibles* » (*Somme Théologique*, Ia pars, q. 111, a. 3). En particulier, « *l'ange peut illuminer l'intelligence et l'esprit de l'homme, fortifiant sa vertu et mettant à sa portée la vérité pure que lui-même contemple* » (*Somme Théologique*, Ia pars, q. 111, a. 1) et, ce faisant, l'aider à résoudre les difficultés auxquelles il est confronté.

Ainsi, l'Ange de Fatima nous rappelle que Dieu n'a pas seulement créé les hommes : Il a aussi créé les anges et a

confié à certains d'entre eux le soin d'administrer le monde matériel et d'éclairer les intelligences humaines. Nous avons tous notre ange gardien. Et les pays ont aussi leur ange gardien. Devant ce rappel, nous devons nous seulement croire ce que Dieu nous enseigne, mais aussi Lui rendre grâce d'avoir envoyé l'ange gardien du Portugal pour nous le rappeler. Puis, nous devons invoquer humblement ce messenger pour qu'il nous vienne en aide et nous éclaire sur les actions à conduire. Or qui le fait ? Croyons-nous seulement à l'existence des anges ? Et lorsque nous y croyons, quels sont nos rapports avec eux ? Pensons-nous à les invoquer dans nos prières du matin, à leur demander conseil dans la journée, à les remercier de leur aide dans nos prières du soir ? Alors, dès maintenant, prenons la résolution de vivre véritablement avec notre ange gardien tout au long de la journée.

Le rétablissement de la paix

Ensuite, nous devons faire ce que demande l'ange du Portugal. En offrant des sacrifices pour les pécheurs, non seulement nous pouvons obtenir leur conversion, mais Dieu nous accorde une grâce supplémentaire merveilleuse : Il nous promet la paix pour notre pays. Est-il moyen plus simple pour obtenir la paix ? Y pensons-nous assez ? Un messenger du Ciel, l'ange de la paix lui-même, nous donne un moyen pour obtenir la paix, mais qui se préoccupe de le mettre en pratique ? Hélas, force est de constater que, depuis cent ans, ce moyen est bien souvent oublié.

En outre les paroles de l'Ange prennent un relief extraordinaire lorsqu'on les replace dans leur contexte. En effet, au printemps 1916, au moment où l'Ange parle pour la première fois, le Portugal vient tout juste d'entrer en guerre. En février, le parlement avait décidé de donner suite à la requête anglaise réclamant la saisie des navires allemands. La guerre devenait dès lors inévitable. L'Allemagne déclara la guerre au Portugal le 9 mars et l'Autriche-Hongrie quelques jours après. Le gouvernement portugais décida alors d'envoyer une armée sur le front français. Environ un mois plus tard, l'ange de la paix apparaissait à trois petits enfants pour leur dire : « *Ne craignez pas, je suis l'ange de la paix.* », et trois mois plus tard : en offrant des sacrifices pour la conversion des pécheurs, « *vous attirerez la paix sur votre patrie.* » À une époque où la guerre ravageait l'Europe, l'Ange indiquait le remède pour retrouver à la paix. Dans un tel contexte, ses propos ne sont-ils pas pleins d'espérance ?

Or qu'avons-nous fait de cet enseignement depuis cent ans ? Aujourd'hui, le monde n'est toujours pas en paix. La guerre sévit en plusieurs points du globe. Malgré cela, l'ange de la paix est toujours auprès de nous et ne demande pas mieux que de nous aider à rétablir la paix. Il est donc plus qu'urgent de suivre ses conseils. Voulons-nous vraiment la guérison de notre pays ? Commençons par offrir à Dieu des prières et des sacrifices pour la conversion des pécheurs. Mais qui songe à le faire aujourd'hui ?

À ce sujet, on peut regretter la suppression de la fête de l'ange gardien de la patrie lors de la réforme liturgique de saint Pie X. Dans ce contexte, la demande de l'Ange, peu de temps après cette suppression, prend un relief particulier. D'ailleurs, les évêques portugais ne s'y trompèrent pas et obtinrent du pape Pie XII le rétablissement de la fête, désormais célébrée le 10 juin, jour de la fête nationale. Combien il serait souhaitable que nos évêques aient la même sollicitude pour l'ange gardien de la fille aînée de l'Église. En attendant, rien ne nous empêche de l'invoquer. Il répondra d'autant plus à notre appel qu'en ce moment, il n'est pas surchargé, étant donné l'oubli dans lequel il est tombé.

Notons aussi que l'ange de la paix ne demande pas de prier pour obtenir la paix. Non ! Il demande d'offrir des sacrifices. Pourtant, l'Église demande de prier pour la paix. Il y a même une messe votive pour la paix dont la collecte en particulier dit :

Dieu qui êtes la source des saints désirs, des intentions droites et des œuvres justes, donnez-nous cette paix que le monde ne peut donner, pour que nos cœurs s'attachent à vos commandements et que, délivrés de la terreur des ennemis, nous puissions vivre des jours paisibles sous votre protection.

Il est donc possible et même indispensable de prier pour la paix, car, comme le dit cette collecte, le monde ne peut pas la donner. Mais, nous dit l'Ange, il n'est pas suffisant de prier : il faut aussi « *offrir des sacrifices* » et il précise qu'il faut les offrir « *en réparation des péchés par lesquels Dieu est offensé, et en supplication pour la conversion des pécheurs* ». En effet, le véritable mal, le seul et unique responsable de la guerre, c'est le péché. La guerre n'en est que la conséquence : la guerre est le fruit naturel et inéluctable des péchés des hommes, en particulier de l'orgueil, de l'ambition, de la rapacité, de l'insouciance, de la trahison, de l'aveuglement, etc. Et l'ange de la paix nous rappelle que le remède est d'abord surnaturel. Lorsque les crimes des hommes seront réparés et la justice divine apaisée, lorsque les pécheurs se seront convertis, alors, et alors seulement, la paix reviendra. Vérité dure à entendre et trop ignorée de nos jours, mais qui est la leçon continue de toute l'histoire humaine.

Demandons à notre ange gardien, à l'ange gardien de la France (ou celui de notre pays) et à l'ange de la paix de nous aider à offrir les sacrifices de la vie quotidienne, non seulement pour la conversion des pécheurs, mais aussi pour obtenir la paix, puis de nous suggérer les bonnes décisions à prendre et les bonnes actions à lancer pour rétablir la paix (surtout si nous avons quelques responsabilités dans le gouvernement de la cité).

2^e partie : Le secret de Fatima

Dans la précédente lettre de liaison, nous avons vu que le dossier du Vatican donnait un extrait de 19 lignes d'une lettre du 12 mai 1982, prétendument attribuée à sœur Lucie. Cet extrait figure dans la note 5 de la présentation du dossier rédigée par Mgr Bertone. Il y affirme que cette lettre, rédigée la veille du premier pèlerinage de Jean-Paul II à Fatima, était adressée au Saint-Père. Cette lettre pose de graves questions. En premier lieu, l'écriture ne ressemble absolument pas à celle de sœur Lucie, en particulier celle des mémoires. (Voir en annexe les reproductions des extraits des mémoires de sœur Lucie et de la lettre du 12 mai incluses dans la présentation de Mgr Bertone) Jamais sœur Lucie n'a écrit de la sorte. Dans le livre du père Martins qui reproduit ses quatre mémoires et plusieurs de ses lettres écrites entre 1927 et 1969, soit plus de deux cent pages manuscrites, jamais ce type d'écriture n'apparaît.

Nous venons de recevoir une confirmation de ce point. En effet, un ami nous a récemment communiqué les résultats d'une analyse qu'un graphologue vient de réaliser :

Pour ce qui est de (...) la comparaison entre la lettre du 12 mai 1982 et les 2 premières parties du secret, **il y a des différences visuelles mais surtout des différences graphologiques.**

Les lettres sont liées voire même hyper-liées dans l'écriture de sœur Lucie alors qu'elles sont juxtaposées dans la lettre de 12 mai. Il existe des torsions dans les hampes ("t" notamment, mais "d" aussi) dans la lettre du 12 mai qui n'existent pas du tout dans les graphismes rigides de sœur Lucie.

La rédaction des lettres est différente aussi, notamment dans les "G" minuscules, qui ne possèdent qu'une queue et pas de boucle dans la lettre du 12 mai, alors que chez sœur Lucie, il y a une boucle très ample et pointue en son cadran inférieur droit.

Les "a", les "p", les "r", les "s" sont presque tous typographiques dans la lettre du 12 mai alors qu'ils sont systématiquement calligraphiques dans l'écriture de sœur Lucie. Le mot "juillet" est rédigé en entier chez sœur Lucie alors que dans la lettre, il est écrit en chiffre romain (les habitudes graphiques sont aussi différentes).

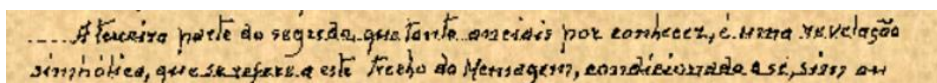
Dans la lettre du 12 mai le "P" majuscule est écrit avec sobriété et d'une manière générale, les majuscules sont toutes sobres alors que dans l'écriture de la sœur Lucie, elles sont théâtralisées. Le "P" notamment possède une boucle surdimensionnée qui surplombe tout.

Voilà ce qui peut rapidement être dit, mais pour moi, les parties du secret appartiennent toutes à sœur Lucie, mais **la lettre du 12 mai 1982, n'est clairement pas issue de sa main.**

Il est vraiment incroyable que, dans un dossier émanant du Saint-Siège, figure une telle anomalie. Ce dossier a sûrement fait l'objet de nombreuses relectures et vérifications. Et pourtant, il contient une lettre faussement attribuée à sœur Lucie ! De plus, ce n'est pas le seul point étonnant concernant cette lettre. Tout d'abord, pourquoi ne pas l'avoir communiquée en entier ? (Le document de Mgr Bertone n'en reproduit que 19 lignes. Voir annexe) Si elle était trop longue pour être incluse dans le dossier, pourquoi ne pas l'avoir diffusée par la suite puisque par ailleurs il a été affirmé que tout avait été dit sur le secret ?

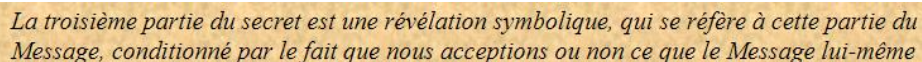
Une omission inexplicable

Indépendamment de cette question sur sa non-diffusion, l'extrait reproduit par Mgr Bertone pose de sérieuses difficultés. Ainsi, le deuxième paragraphe commence par cette phrase : « *A terceira parte do segredo, que tante anciais por conhecer, é uma revelação simbólica...* ».



...A terceira parte do segredo, que tante anciais por conhecer, é uma revelação simbólica, que se refere a este trecho do Mensagem, condicionado pelo facto que nós acceptions ou non ce que le Message lui-même

Traduction : « *La troisième partie du secret, que vous désirez tant connaître, est une représentation symbolique* ». Or dans les six versions dactylographiées (la version portugaise et les cinq traductions), l'expression « *que vous désirez tant connaître* » a été systématiquement supprimée !



La troisième partie du secret est une révélation symbolique, qui se réfère à cette partie du Message, conditionné par le fait que nous acceptions ou non ce que le Message lui-même

Quelle raison a pu pousser le Vatican à agir ainsi ?

De plus, dans l'expression omise, les termes utilisés sont « *que tante anciais por conhecer* », avec "anciais", deuxième personne du pluriel, et non pas "ancaia", vouvoiement de politesse. Ce membre de phrase signifie donc que cette partie de la lettre ne s'adresse pas une seule personne mais à plusieurs. Ce n'est donc pas une lettre adressée au Saint-Père comme le prétend Mgr Bertone. D'ailleurs sœur Lucie savait que le secret était à Rome et que le pape pouvait facilement en prendre connaissance. Elle n'avait donc aucune raison de lui dire « *que vous désirez tant connaître* ». Alors, qui sont ces personnes qui, d'après cette lettre, « *désirent tant connaître* » le secret ?

Quoi qu'il en soit, si cette lettre s'adresse, au moins pour partie, à plusieurs personnes, il n'est pas possible de dire qu'elle est adressée au Saint-Père comme le déclare Mgr Bertone. C'est probablement la raison pour laquelle, pour faire croire que la lettre était bien adressée au Saint-Père, il a été nécessaire de supprimer l'expression « *que tante anciais por conhecer* » dans les traductions et la version portugaise dactylographiées. L'honnêteté du procédé est pour le moins douteuse ! Et Mgr Bertone referra cette omission lorsqu'il citera cette lettre dans le livre qu'il écrira en 2007 :

La dernière voyante de Fatima. L'omission de ce membre de phrase dans les traductions est donc parfaitement volontaire.

Des explications inédites

Le contenu de l'extrait de la lettre du 12 mai 1982 est lui aussi surprenant. Voici sa traduction :

La troisième partie du secret se réfère aux paroles de Notre-Dame : « *Sinon la Russie répandra ses erreurs à travers le monde, favorisant guerres et persécutions envers l'Église. Les bons seront martyrisés, le Saint-Père aura beaucoup à souffrir, diverses nations seront détruites* » (13-VII-1917).

La troisième partie du secret, QUE VOUS [2^e personne du pluriel] DÉSIREZ TELLEMENT CONNAÎTRE, est une révélation symbolique, qui se réfère à cette partie du Message, conditionné par le fait que nous acceptons ou non ce que le Message lui-même nous demande : « *Si on accepte mes demandes, la Russie Erreur ! Signet non défini. se convertira et on aura la paix ; sinon elle répandra ses erreurs à travers le monde, etc.* ».

Comme nous n'avons pas tenu compte de cet appel du Message, nous constatons qu'il s'est réalisé, la Russie a inondé le monde de ses erreurs. Et si nous ne constatons pas encore la réalisation totale de la fin de cette prophétie, nous voyons que nous nous y acheminons peu à peu à grands pas. Si nous ne renonçons pas au chemin de péché, de haine, de vengeance qui viole les droits de la personne humaine, d'immoralité et de violence, etc.

Et ne disons pas que c'est Dieu qui ainsi nous punit ; au contraire, ce sont les hommes qui préparent eux-mêmes leur châtement. Dans sa sollicitude, Dieu nous avertit et nous incite à prendre le bon chemin, respectant la liberté qu'il nous a donnée ; c'est pourquoi les hommes sont responsables.

Ainsi, la troisième partie du secret serait liée à la Russie. Pourtant, nulle part dans la vision diffusée par la Vatican le 26 juin 2000, il n'est dit que ce sont les erreurs de la Russie qui ont conduit à la ruine de la ville présentée.

Dans le troisième paragraphe, le sens exact de la phrase « *Si nous ne constatons pas encore la réalisation totale de la fin de cette prophétie, nous voyons que nous nous y acheminons peu à peu à grands pas* » est difficile à déterminer. De quelle prophétie s'agit-il ? Il ne peut s'agir de l'attentat contre Jean-Paul II, puisque celui-ci a eu lieu le 13 mai 1981, soit un an avant la date de la lettre. Très vraisemblablement, il s'agit de la prophétie mentionnée juste avant : « *Si on accepte mes demandes, la Russie se convertira et on aura la paix ; sinon elle répandra ses erreurs à travers le monde, etc.* ». Sœur Lucie prétendrait donc que, en 1982, nous serions près de la fin des erreurs de la Russie et que nous nous acheminerions à grand pas vers sa conversion et vers la paix. La chute du mur de Berlin, cinq ans plus tard, serait ainsi une concrétisation de cette prophétie. Malheureusement, trente ans après la chute du mur, la Russie n'est toujours pas convertie et le monde est loin d'être en paix. Alors, sœur Lucie se serait-elle trompée ?

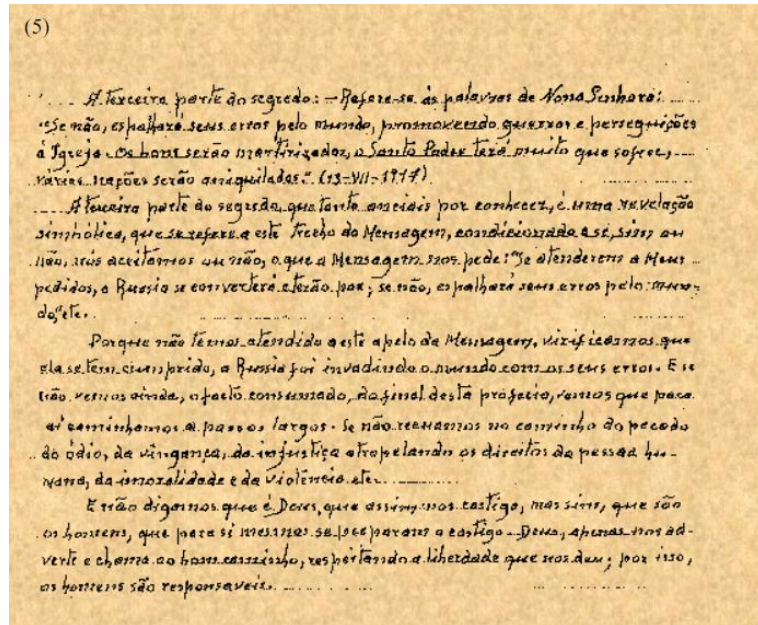
Curieusement, la lettre ne fait nulle mention de l'attentat du 13 mai 1981 contre le Saint-Père, car si tel avait été le cas, le passage aurait sûrement été cité. En conséquence, un an après l'attentat, l'auteur de la lettre ne faisait pas encore le lien entre l'attentat de la place Saint Pierre et la troisième partie du secret.

Enfin, la dernière phrase du troisième paragraphe est curieuse : « *Si nous ne renonçons pas au chemin de péché, de haine, de vengeance qui viole les droits de la personne humaine, etc. ...* ». Il n'y a pas de principale ; à la place, il y a un « *etc.* », ce qui donne à la phrase une tournure bancale. Cette phrase ne peut pas avoir été écrite par sœur Lucie, car d'une part, le péché ne viole pas nécessairement les droits de l'homme, mais offense Dieu notre créateur ; d'autre part, elle ferait de sœur Lucie un chantre des droits de l'homme, ce qui est totalement inacceptable.

Pour toutes ces raisons, on peut affirmer, sans grand risque de se tromper, que non seulement cette lettre du 12 mai 1982 n'est pas adressée au Saint-Père, mais qu'elle n'a pas non plus été écrite par sœur Lucie, car ce n'est pas son écriture, et rien dans cette lettre ne rappelle son style et ses idées.

ANNEXE

Extrait de la lettre du 12 mai 1982 figurant dans la note 5 du document de Mgr Bertone



Extraits du quatrième mémoire figurant dans les notes 6 et 7 du document de Mgr Bertone

